



ACL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vélosommer 2020

Une initiative qui soulève des questions

Suite à la présentation du projet Vélosommer 2020 par François Bausch, Vice-Premier ministre, ministre de la Mobilité et des Travaux publics, et Lex Delles, ministre du Tourisme, l'ACL livre ses réflexions sur l'impact d'une telle initiative.

Pour rappel, cette initiative s'articule sur quatre mesures concrètes pour favoriser la pratique du vélo qui a connu un essor sans précédent dans notre pays depuis le début de la crise du COVID :

- Clever Fueren (Prime à l'achat d'un vélo)
- Navette pour vélos sur la ligne du Nord CFL
- Réservation de 16 tronçons routiers aux cyclistes
- Transport de bagages pour randonneurs et cyclistes

Son bien-fondé serait de permettre au grand public de pratiquer le vélo pendant la période estivale dans un environnement protégé tout en continuant de se familiariser au besoin accru de mobilité individuelle, conséquence de la crise du COVID.

Si l'ACL accueille favorablement l'ensemble de ces propositions susceptibles de contribuer au développement de la pratique du deux-roues et, par-là, à celui de la mobilité douce dans notre pays, il s'interroge cependant sur ses conséquences. Effectivement, la mesure proposant de couper 16 tronçons routiers pendant tout un mois au trafic motorisé ne risque-t-elle pas de donner suite à des mécontentements et autres effets indésirables ou inattendus ?

En toute logique la coupure à la circulation de petits tronçons routiers ne semble pas poser de problème dès lors que les déviations sont restreintes, c'est moins le cas de la proposition de fermeture du tronçon Schoenfels-Kopstal-Mamer dont les 12 km sont habituellement très sollicités. En effet, les chiffres de comptage au mois d'août 2019 rapportent un total de 4800 véhicules par jour, un trafic conséquent qui devra être détourné soit par le CR 102 (rejoignant Mersch à Mamer par Kehlen), soit par l'A7-A1-A6. Dans le premier cas cela signifierait un détour de 1,3 km ou 4 minutes avec pour conséquence d'augmenter considérablement le trafic dans les villages traversés. Dans le deuxième cas (A7-A1-A6) le détour est porté jusqu'à 7 km ou 5

minutes, ce qui risque de poser problème si le trafic devait être détourné en cas d'accident par exemple.

En tant que premier club de mobilité au Luxembourg, l'Automobile Club assiste ses membres 24h/24 et 7j/7 quel que soit le moyen de transport utilisé et, en toute logique, supporte la mobilité douce et multimodale prônée par les concepts de mobilité. C'est pour cette raison que l'ACL souhaite une action menée sur le long terme avec, par exemple, le développement des pistes cyclables dont le réseau souffre d'une infrastructure perfectible. En effet, les plus de 600 km de pistes cyclables existantes ne sont pas celles dont a besoin le citoyen pour se déplacer sur le lieu du travail mais plutôt celles faisant défaut dans et autour des agglomérations. Leur développement serait réellement utile au développement de la mobilité douce sur une base quotidienne en garantissant une sécurité accrue des cyclistes. C'est pour cette raison que l'ACL estime que les mesures du projet Vélosummer 2020 ont essentiellement un caractère axé sur le tourisme alors que les actions pour promouvoir la pratique du deux-roues devraient d'abord viser le développement de l'infrastructure manquante tout comme la formation des usagers de la route (cyclistes, motocyclistes et automobilistes) dont la cohabitation est, aujourd'hui encore, problématique. Les nombreuses situations dangereuses où manques de respect et incivilités sont des témoignages quotidiens.

Finalement on pourrait aussi se demander pourquoi les politiques n'ont pas consulté au préalable les différents acteurs (communes, ponts et chaussées, clubs automobiles et cyclistes) pour échanger sur cette initiative afin de la préparer dans les meilleures conditions, sans stress et précipitation. Au contraire, les mesures du Vélosummer 2020 apparaissent encore une fois comme « un coup de communication » monté à la va-vite plutôt qu'en une action réfléchie et planifiée sur le long terme.

Bertrange, le 16 juin 2020
Automobile Club du Luxembourg
54, route de Longwy L-8080 Bertrange
Tél. : +352 45 00 45-1
E-mail : acl@acl.lu
www.acl.lu

Membre de la FIA (Fédération Internationale de l'Automobile), partenaire du réseau ARC Europe, partenaire des clubs automobiles européens et mondiaux).